



AVIS D'ATTRIBUTION

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

M. le Président - 7 rue Fantin Latour 38022 Grenoble - 1

Tél : 04 76 00 38 38 - Fax : 04 76 00 38 35

mél : marches-publics@isere.fr

web : <https://www.isere.fr/>

SIRET 22380001200013

Objet : Fourniture d'équipements de la route en matière plastique

Référence acheteur : F25DM-SD002

Nature du marché : Fournitures

Procédure ouverte

Classification CPV :

Principale : 34920000 - Équipement routier

Complémentaires : 34942000 - Équipement de signalisation

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble 2 Place de Verdun BP 1135 - 38022 Grenoble - Cedex

Tél : 0476429000 - Fax : 0476422269

grefte.ta-grenoble@juradm.fr

<http://grenoble.tribunal-administratif.fr/>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Grenoble

2 Place de Verdun BP 1135 - 38022 Grenoble - Cedex

Tél : 0476429000 - Fax : 0476422269

grefte.ta-grenoble@juradm.fr

<http://grenoble.tribunal-administratif.fr/>

Attribution du marché

Valeur totale du marché (hors TVA) : 800000 euros

Nombre d'offres reçues : 2

Date d'attribution : 08/08/25

Marché n° : 20250117

SODILOR, 18 RUE RENE FRANCOIS JOLLY, 57200 SARREGUEMINES

Montant indéfini

Le titulaire est une PME : NON

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <https://www.marches-publics.info>
Envoyez le 01/09/25 à la publication



AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHE

I. Pouvoir Adjudicateur

MAIRIE de Claix

Monsieur le Maire

Adresse : Place Hector Berlioz 38640 CLAIX

Téléphone : 04.76.98.86.22

Email : Commande publique@ville-claix.fr

II. Procédure de passation

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1^o du Code de la commande publique.

III. Objet du marché

Numéro : RTM38_2025

Travaux de protection contre les chutes de blocs Ecrans de filets et purges - Secteur Bois du Pertuis Commune de Claix

IV. Nature du marché

Marché de travaux

V. Attribution du marché : Le 31/07/2025

VI. Désignation des titulaires :

TETRA 8 RUE DE LA PLAINE DE CHAUX 25580 ETALANS

Montant total du marché : 84 040.00€ HT

Le contrat est conclu pour une durée de 6 mois à compter de l'OS de préparation. Le délai d'exécution des travaux est fixé à 3 mois

VII. Date d'envoi du présent avis de publication : mercredi 3 septembre 2025

AVIS ADMINISTRATIFS



Commune de COUBLEVIE

Le maire de la commune de Coublevie fait connaître que, conformément à l'arrêté 38-2025 en date du 7 août 2025, il sera procédé à une enquête publique sur le territoire de la commune de Coublevie portant sur :

- La réaffectation du foncier de l'ancienne école du Bérard en pôle de santé ;
- La rétrocession éventuelle d'une portion de la rue du 11 novembre 1918 ;
- La modification du sens de circulation de la rue du 11 novembre 1918.

L'enquête publique se déroulera en mairie de Coublevie 11 chemin d'Orgeoise, **du 01/09/2025, 9 heures, au 30/09/2025, 12 heures** pour une durée de 30 jours.

A cet effet, Madame Pascale POBLET est désignée commissaire enquêtrice. Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations, propositions et contrepropositions du 01/09/2025 au 30/09/2025 inclus selon les modalités suivantes :

. **Sur le registre d'enquête publique**, établi sur feuillets non mobiles, coté et paraphé par la commissaire enquêtrice, tenu à disposition du public en Mairie, 11, Chemin d'Orgeoise 38500 Coublevie, aux jours et horaires précités d'ouverture.

. **En les envoyant par courrier électronique** à l'adresse sécurisée suivante : enquete.poblet@gmail.com

Les contributions transmises par courriel seront ajoutées dans les meilleurs délais sur le registre papier et donc visibles par tous.

. **En les adressant par voie postale** à la commissaire enquêtrice au siège de l'enquête : Mairie de Coublevie à l'adresse suivante : Madame Pascale POBLET, commissaire enquêtrice Mairie de Coublevie, 11, Chemin d'Orgeoise 38500 Coublevie. Elles seront également annexées au registre d'enquête.

Madame Pascale POBLET, commissaire enquêtrice, se tiendra à la disposition du public en Mairie, 11, Chemin d'Orgeoise 38500 Coublevie, pour recevoir les observations écrites ou orales aux jours et heures suivants :

- . Permanence n°1 le jeudi 4 septembre de 17h à 19h ;
- . Permanence n°2 le mercredi 10 septembre de 10h à 12h ;
- . Permanence n°3 le samedi 27 septembre de 9h à 11h.

A l'issue de l'enquête, la commissaire enquêtrice transmettra son rapport et ses conclusions motivées à Madame le Maire de Coublevie dans un délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêtrice seront tenus à la disposition du public pendant un an à la mairie de Coublevie.

A l'issue de l'enquête publique, le Conseil Municipal de Coublevie se prononcera par délibération sur l'approbation de :

- La réaffectation du foncier de l'ancienne école du Bérard en pôle de santé ;
- La rétrocession éventuelle d'une portion de la rue du 11 novembre 1918 ;
- La modification du sens de circulation de la rue du 11 novembre 1918.